

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 13 octobre 2026

**Les douaniers de Besançon en contrôle sur
l'A36 découvrent plus de 420 kg de cannabis
(herbe et résine) dans un chargement
d'oignons**



Le dimanche 27 septembre, lors d'un contrôle routier sur l'autoroute A36, les douaniers de la brigade de Besançon découvrent 356,5 kg de résine de cannabis et 65,5 kg d'herbe de cannabis, dissimulés derrière le chargement d'oignons d'un poids lourd.

Le 27 septembre dernier dans l'après-midi, une équipe de la brigade des douanes de Besançon, en contrôle sur l'autoroute A36, sélectionne un camion frigorifique immatriculé en plaques polonaises sur l'aire de Chevaney (Doubs) dans le sens Sud/Nord.

Le camion transporte un chargement d'oignons conditionnés dans des big bags en provenance d'Espagne et à destination de l'Allemagne. Face aux incohérences relevées sur les documents de transport, les agents décident d'approfondir le contrôle malgré les difficultés de manutention de ce chargement.

La fouille du véhicule permet aux agents de découvrir dans deux big bags situés au fond de la remorque, des cartons dissimulés dans le chargement d'oignons. Ces cartons contiennent des sachets d'herbe de cannabis. Le chauffeur de nationalité polonaise est placé en retenue douanière.

Le camion est transféré vers un site de déchargement. Le dépotage complet du chargement permet la découverte de 59 paquets d'herbe de cannabis pour un poids total de 65,5 kg mais également de 36 paquets de plaquettes de résine cannabis pour un poids de 356,5 kg.

À l'issue de la procédure douanière, le chauffeur a été remis aux services de Police de Besançon. Les stupéfiants ont été immédiatement détruits. Le don des oignons, envisagé par la douane n'a malheureusement pas été possible compte tenu de leur état d'avancement lié à la forte chaleur.

Ce mode de dissimulation des marchandises prohibées est couramment employé par les trafiquants : de grandes quantités de stupéfiants sont souvent découverts par les douaniers, dans des poids-lourd, derrière des chargements d'oignons, de carottes, ou autres fruits et légumes. En novembre dernier, par exemple, les douaniers de Marseille ont découvert 329 kg de cannabis et 27 kg de cocaïne dissimulés dans un chargement de fruits et légumes frais.

Cette nouvelle constatation majeure en matière de produits stupéfiants confirme la pertinence des contrôles douaniers réalisés sur les grands axes autoroutiers et tout particulièrement sur le vecteur poids lourd.

En 2025, la Douane française a saisi 67,73 tonnes de cannabis (dont 21,62 tonnes de résine et 31,49 tonnes d'herbe) dont 74,8 % sur le terrestre.

POUR ALLER PLUS LOIN

Album photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/x8Q3Ho207Y>

Rush vidéo : <https://we.tl/t-F25rsSb1hTSs6gDD>

Infographie stupéfiants bilan 2025 :
<https://www.douane.gouv.fr/sites/default/files/2026-07/08/Infographie-narcotrafic-2025.pdf>

Bilan douane 2025 : https://www.douane.gouv.fr/sites/default/files/2026-02/19/Bilan_Douane_2025.pdf

Communiqués de presse (mode de dissimulation identique) :

[329 kg de cannabis, 27 kg de cocaïne...et 404 cagettes de fruits et légumes saisis par les Douaniers de Marseille](#)

[Brigade des douanes d'Hendaye : les légumes masquaient l'herbe de cannabis !](#)

[1,4 tonnes d'herbe saisie par les douaniers du Perthus dans des chargements de fruits et légumes durant les deux dernières semaines](#)

[Saisie de 771 kilos d'herbe de cannabis dans un chargement d'oignons, par les douaniers de Port-Vendres](#)

*Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : **DOUANE FRANÇAISE***

Contact presse :

Service de presse de la douane : 09 86 04 6695 / 6701 / 6697 / 6696
presse@douane.finances.gouv.fr

Direction régionale des douanes et droits indirects de Besançon

Brigitte BOURGUIGNON

Téléphone : 09 70 27 66 03 // 06 08 51 75 98

mail : brigitte.bourguignon@douane.finances.gouv.fr